

Sommaire

1	À propos de ce document	1
2	Sécurité	1
3	Description des produits	1
4	Chargement de l'application	2
5	Liens logiques avec TMS Soft®.	2
6	Démontage et mise au rebut	2

1 À propos de ce document

1.1 Contenu et finalité

Ce document décrit l'installation de l'application SLI-A Logic.

1.2 Groupe cible

Ce document est destiné aux installateurs et aux professionnels qui ont été mandatés par dormakaba à cette fin.

1.3 Documentation valable

- Les instructions de montage de l'unité de contrôle SCU
- Le manuel système SafeRoute®
- Le registre de contrôle de chaque système de porte
- Le manuel TMS-Soft®

1.4 Conservation des documents

Ce document doit être remis à l'exploitant après l'installation et la mise en service.

1.5 Symboles utilisés

1.5.1 Classification de dangers



ATTENTION

Cette mention d'avertissement indique une situation potentiellement dangereuse qui pourrait entraîner des dommages matériels ou environnementaux, si elle n'est pas évitée.

1.5.2 Autres symboles



CONSEILS ET RECOMMANDATIONS

Cette mention d'avertissement indique des informations utiles pour un fonctionnement efficace et sans problème.

2 Sécurité

2.1 Utilisation conforme

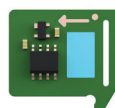
La portée fonctionnelle d'un système SafeRoute® peut être étendue en chargeant l'application dans l'unité de contrôle.

3 Description des produits

L'application SLI-A Logic permet d'activer les fonctions logiques de l'unité de contrôle d'un système SafeRoute®. Les fonctions logiques servent à regrouper, traiter et transmettre les signaux. L'activation et la mise en réseau des signaux s'effectuent avec le logiciel de gestion de porte TMS-Soft®.

Les applications qui ont été téléchargées sont stockées en permanence sur la carte de licence SLI. Après l'échange de la carte de licence SLI, toutes les applications requises doivent être rechargées.

3.1 Contenu de la livraison



Logique SLI-A 56412100

Logique SLI-A

Instructions d'installation

WN 059847 45532 – 2018-011

FR

4 Chargement de l'application

4.1 Exigence pour le téléchargement de l'application

- Un système SafeRoute® ayant une licence Basic ou plus élevée.

4.2 Télécharger l'application

L'application est chargée en l'insérant dans l'emplacement prévu pour la carte de licence dans l'unité de commande d'un système SafeRoute® (voir instructions d'installation y afférentes). L'alimentation du SCU ne doit pas être coupée.



ATTENTION

Dommages matériels dus à des décharges électrostatiques.

La platine de commande peut être endommagée par une décharge électrostatique !

- Avant de toucher le composant, relier son propre corps à la terre !



CONSEILS ET RECOMMANDATIONS

La carte de licence doit être remplacée dans les 2 minutes.

1. Retirer la carte de licence SLI existante et insérer la carte d'application SLI-A.
 - ▶ La LED SLI commence à clignoter lorsque l'application a été téléchargée à partir de la carte dans l'unité de contrôle.

→ **La carte SLI est vide.**
2. Retirer la carte d'application et réinsérer la carte de licence.
 - ▶ La LED SLI s'allume lorsque l'application a été enregistrée sur la carte de licence.

→ **La carte de licence contient maintenant la licence et la fonction supplémentaire.**
3. Débarrassez-vous de la carte d'application SLI de façon conforme aux impératifs écologiques.
4. Documenter l'utilisation de l'application dans le registre de contrôle de chaque porte du système.

5 Liens logiques avec TMS Soft®

Le logiciel de gestion de porte TMS Soft® permet de connecter toutes les entrées et sorties analogiques des composants (DCW®) d'un système SafeRoute® via des portiques logiques et donc d'étendre les fonctionnalités.

5.1 Exigence pour la configuration des raccordements logiques

- L'unité de commande doit être connectée à la centrale TMS Soft® via LON/LAN ou directement via l'interface RS232.
- Les portes système doivent être incorporées dans TMS Soft®.
- L'application Logic doit être activée (voir TMS-Soft® > Communication, ici : applications dans la colonne).

6 Démontage et mise au rebut

Le démontage s'effectue dans l'ordre inverse du montage et doit être réalisé par du personnel qualifié.



Le produit doit être mis au rebut de façon conforme aux impératifs écologiques. Les parties électroniques et les batteries ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères.

Mettre au rebut les parties électrotechniques et les batteries dans des points de collecte spécialement prévus à cet effet. Respecter les réglementations nationales en vigueur applicables dans votre cas.